



Juillet 2023
Mise à jour mensuelle de la phase 3

ÉBAUCHE – POUR DISCUSSION UNIQUEMENT

But

- La mise à jour de ce mois a pour but de donner un aperçu du projet pilote *Mesurer pour s'épanouir*, mis en œuvre avec la participation de 20 entités collaboratrices (agences de SEFPN et Premières Nations).
- Notre travail prend appui sur les contributions des Premières Nations et des agences de SEFPN, auxquelles nous souhaitons exprimer toute notre reconnaissance. Sans votre volonté de nous faire profiter de votre savoir, de votre temps et de vos expériences, ce travail ne serait pas possible.
- Les résultats, l'analyse et les outils qui résultent de la phase 3 des travaux de l'IFPD sur les SEFPN visent à venir en aide aux Premières Nations, aux dirigeants des Premières Nations, aux agences de SEFPN et aux parties visées par l'ordonnance de la TCDP.

Mesurer pour s'épanouir

- Les collaborateurs ont retenu une série de 15 indicateurs (axés sur le bien-être des enfants, des familles et des communautés) pour la collecte de données auprès des prestataires de services, et cinq indicateurs pour la collecte de données sur les programmes de Services aux Autochtones Canada.
- Les collaborateurs ont préparé des définitions, des sources d'information potentielles et des approches d'obtention des données (au niveau des cas, au niveau de la communauté, etc.) (Voir l'annexe A.)
- L'amalgame d'indicateurs représente une approche qu'un prestataire de services pourrait appliquer dans son processus de collecte de données.
- Considérant les degrés actuels de disponibilité des données et les différences de mandat, il est entendu que les indicateurs ne seront pas tous pertinents, ou ne pourront pas tous être renseignés par l'ensemble des collaborateurs.

Mesurer pour s'épanouir (suite)

- Processus de mise à l'essai de l'approche :
 - 1) Les collaborateurs identifient les systèmes de données ou les systèmes de gestion de dossiers qui contiennent des informations pertinentes, et ils déterminent la faisabilité (temps et personnel) d'en extraire l'information requise pour renseigner les indicateurs (juillet 2023).
 - 2) Les collaborateurs préparent un échantillon de 100 dossiers choisis au hasard sur au moins deux années financières, afin d'évaluer la facilité d'extraction de l'information requise pour renseigner les indicateurs à l'aide des données et des systèmes existants (août/septembre 2023).
 - 3) On s'attend à ce que les collaborateurs qui le souhaitent testent en temps réel les indicateurs et la recherche d'information. À cette fin, ils doivent choisir une période de déclaration commune correspondant à un trimestre, par exemple octobre-décembre 2023, durant laquelle ils recueilleront les données en temps réel pour renseigner les mesures. Les collaborateurs peuvent procéder différemment pour mener à bien cette activité, par exemple en utilisant un sous-ensemble d'indicateurs, en confiant la collecte de données à une équipe restreinte/choisie d'employés, etc. (décembre 2023).

Pour nous contacter

Helaina Gaspard, Ph.D.

Courriel : helaina.gaspard@ifsd.ca

Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD)

Université d'Ottawa

www.ifsd.ca/fncfs



Annexe A

Mesurer pour s'épanouir Indicateurs pour le projet pilote							
ÉBAUCHE - POUR DISCUSSION UNIQUEMENT							
Indicateur	Indicateur au niveau des cas ou de la communauté	Définition	Mesure	Source des données	Niveau d'agrégation		
					Au niveau des cas	Au niveau des prestataires	Au niveau des Premières Nations
<i>Ce qui sera mesuré</i>	<i>Point de collecte des données</i>	<i>Pourquoi l'indicateur est important à la compréhension du bien-être dans les SEFPN</i>	<i>Comment les données seront recueillies</i>	<i>Source d'information (dossier de cas, intervenant.e de première ligne/travailleur.euse social.e, notes, données du recensement)</i>	<i>Données d'un dossier de cas</i>	<i>Données, p.ex. dossiers de cas, agrégées au niveau du prestataire de services, comme la Première Nation ou l'agence de SEFPN</i>	<i>Données agrégées au niveau de la Première Nation, généralement, pour les indicateurs communautaires</i>
Connaissance de la langue autochtone	Au niveau des cas	La langue est reliée à la culture. Une étude a révélé que dans les Premières Nations ayant des niveaux élevés de connaissance de la langue, les taux de suicide étaient considérablement inférieurs à ceux observés chez les Premières Nations ayant un moindre niveau de connaissance de la langue et chez les jeunes non autochtones. Les chercheurs estiment que la langue est le plus important facteur de continuité culturelle qui contribue à cette différence.	L'enfant ou l'adolescent (5 ans et plus) pris en charge apprend et/ou parle sa langue autochtone par des études structurées, des programmes communautaires/collatéraux ou une exposition sociale (O/N).	Dossier de cas, intervenant de première ligne/travailleur social par observation.	Un enfant ou un adolescent pris en charge apprend et/ou parle sa langue autochtone par des cours formels, des programmes communautaires/accessoires ou l'exposition sociale (O/N).	Pourcentage d'enfants ou d'adolescents pris en charge qui ont commencé à apprendre et/ou à parler leur langue autochtone.	Sans objet
Connexion (accès) au territoire	Au niveau des cas	La connexion au territoire aide les enfants et les adolescents à s'arrimer à la culture et à la tradition. Une étude concernant les taux de suicide chez les jeunes des Premières Nations en Colombie-Britannique a établi que dans les communautés où la continuité culturelle était préservée par des moyens tels que des revendications territoriales, qui s'administraient elles-mêmes, qui géraient leurs propres services d'éducation, de police, d'incendie et de santé et qui possédaient leurs propres équipements culturels, les taux de suicide étaient plus faibles que dans les communautés où ces facteurs étaient moins présents.	L'enfant ou l'adolescent (5 ans et plus) pris en charge signale un sentiment de connexion au territoire en visitant des terres traditionnelles ou des Premières Nations (O/N).	Dossier de cas, intervenant de première ligne/travailleur social par observation.	Un enfant ou un adolescent pris en charge signale un sentiment de connexion au territoire en visitant des terres traditionnelles ou des Premières Nations (O/N).	Pourcentage d'enfants ou d'adolescents pris en charge qui font état d'un sentiment de connexion au territoire en visitant des terres traditionnelles ou des Premières Nations.	Sans objet
Activités communautaires	Au niveau des cas	La participation à des activités sociales est importante pour l'acquisition de compétences et d'habiletés sociales et est reliée à une diminution des problèmes comportementaux et à une meilleure estime de soi.	L'enfant ou l'adolescent (5 ans et plus) pris en charge a participé à une activité et/ou à une activité culturelle dans sa Première Nation au moins une fois au cours de la période de déclaration (O/N).	Dossier de cas, intervenant de première ligne/travailleur social par observation.	Un enfant ou un jeune pris en charge a participé à une activité au sein de sa Première Nation au moins une fois durant la période de déclaration (O/N).	Pourcentage d'enfants ou d'adolescents pris en charge qui ont participé à une activité dans leur Première Nation au moins une fois durant la période de déclaration.	Sans objet

Spiritualité	Au niveau des cas	La spiritualité aide les enfants et les adolescents à se connecter au territoire, à la culture et à la tradition. De nombreuses études montrent que la spiritualité autochtone est un facteur de protection contre la consommation abusive d'alcool et le suicide.	L'enfant ou l'adolescent (5 ans et plus) placé hors du foyer présente une pratique spirituelle active. Il participe à des activités qui l'aident à se connecter à son système de croyances et à soutenir les expériences et le développement spirituels (O/N).	Dossier de cas, intervenant de première ligne/travailleur social par observation.	Un enfant ou un jeune pris en charge fait état d'une pratique spirituelle active (O/N).	Pourcentage d'enfants ou d'adolescents pris en charge qui font état d'une pratique spirituelle active.	Sans objet
Raison de la prise en charge (négligence, violence domestique, etc.)	Au niveau des cas	La raison de la prise en charge indique pourquoi les services de protection sont intervenus et peut aider à évaluer si le système de protection de l'enfance répond adéquatement aux cas de maltraitance.	L'enfant ou l'adolescent a été pris en charge parce qu'on craignait qu'une maltraitance nuise à son bien-être. Sélectionnez toutes les réponses pertinentes : 1. Maltraitance physique 2. Maltraitance sexuelle 3. Négligence 4. Maltraitance émotionnelle 5. Exposition à la violence conjugale 6. Dépendances des parents/tuteurs 7. Autre (préciser)	Dossier de cas	Type(s) de maltraitance pour lequel (lesquels) un enfant ou un adolescent a été pris en charge.	Pourcentage d'enfants ou de jeunes qui ont été pris en charge, selon la raison de la prise en charge	Sans objet
Stabilité (déplacements dans les prises en charge)	Au niveau des cas	La multiplication des déplacements dans les prises en charge est associée à divers résultats négatifs chez les enfants. L'instabilité peut provoquer une réaction de stress toxique, qui peut causer des retards de développement et des problèmes comportementaux. Cela, à son tour, peut déclencher un cycle négatif de déplacement et d'aggravation des troubles de l'attachement.	Nombre de déplacements dans les prises en charge durant la période de déclaration.	Dossier de cas	Nombre de déménagements dans les prises en charge durant la période de déclaration.	Nombre moyen de jours de prise en charge d'un enfant durant la période de déclaration.	Sans objet
Placement dans la communauté (parents et amis)	Au niveau des cas	Comparativement aux enfants placés en famille d'accueil, les enfants pris en charge par un ami de la famille présentent de meilleurs résultats sur le plan du développement comportemental et du fonctionnement de la santé mentale.	Un enfant ou un adolescent pris en charge est placé chez un membre de la famille ou un proche.	Dossier de cas	Un enfant ou un adolescent pris en charge est placé chez un membre de la famille ou un proche (O/N).	Pourcentage d'enfants ou d'adolescents qui ont été placés chez un membre de la famille ou un proche	Sans objet
Durée du placement	Au niveau des cas	La durée du placement de l'enfant ou de l'adolescent peut aider à évaluer si le système de protection de l'enfance répond de façon adéquate aux cas de maltraitance.	Le nombre total de jours où l'enfant a été placé (qu'ils aient été continus ou non).	Dossier de cas	Nombre total de jours de placement	Nombre moyen de jours où un enfant ou un adolescent a été pris en charge	Sans objet

Raison de la fin du placement (adoption, atteinte du plafond d'âge, etc.)	Au niveau des cas	La raison de la fin du placement peut jeter un éclairage sur les résultats de l'enfant ou de l'adolescent.	Fin de la prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent. Veuillez indiquer la raison : 1. Atteinte du plafond d'âge de placement 2. Placement permanent 3. Réunification avec la famille 4. Placement chez un parent/proche 5. Fugue 6. Décès 7. Autre (préciser)	Dossier de cas	Raison de la fin de la prise en charge	Pourcentage d'enfants ou d'adolescents qui ont quitté la prise en charge, selon la raison indiquée.	Sans objet
Réunification familiale	Au niveau des cas	Une situation de vie stable et permanente est essentielle à un développement sain et à l'établissement de relations plus sûres et plus solides avec les aidants, ce qui en retour influence la capacité de l'enfant à s'épanouir. Des recherches ont montré qu'en général, c'est dans sa famille que l'enfant est le plus susceptible de trouver cet environnement.	Fin du placement d'un enfant ou d'un adolescent, qui retourne dans sa famille, c'est-à-dire à l'endroit d'où il a été initialement retiré et où il réside avec sa famille, ses amis et les autres membres de la communauté.	Dossier de cas	Un enfant ou un adolescent retourne vivre avec sa famille (O/N).	Taux moyen d'occurrence de la réunification familiale.	Sans objet
Abus de substances	Au niveau de la communauté	L'abus de substances peut entraîner divers problèmes de santé graves, tant physiques que mentaux, et a des effets négatifs radicaux sur les résultats d'emploi, de revenu et de bien-être général.	Pourcentage annuel de membres de la Première Nation (dans la réserve) qui ont des problèmes de dépendance ou de toxicomanie.	Communauté	Sans objet	Sans objet	Taux de membres des Premières Nations ayant des problèmes de dépendance ou de toxicomanie.
Accès aux services de santé mentale et aux services spécialisés dans la communauté	Au niveau de la communauté	Considérant les effets des traumatismes intergénérationnels sur la santé mentale des Autochtones, la disponibilité de services de santé mentale et de services spécialisés est importante pour les enfants et les adolescents autochtones.	La Première Nation fournit (ou elle peut y accéder) les services de santé mentale et les services spécialisés requis pour appuyer la prestation des SEF dans la communauté. Exemples : thérapeutes, psychologues, traitement des dépendances, soutien post-traitement, etc. (O/N).	Communauté	Sans objet	Sans objet	La Première Nation dispose-t-elle des services de santé mentale et des services spécialisés nécessaires pour soutenir la prestation des services à l'enfance et à la famille? (O/N).
Accès à l'éducation de la petite enfance Atteintes des objectifs de numératie et de littératie	Au niveau de la communauté	Il est solidement prouvé que la participation à l'éducation de la petite enfance améliore la préparation à l'école, en particulier chez les enfants de milieux défavorisés. Le fait de voir à une meilleure préparation des enfants à leur entrée à l'école permet d'améliorer le niveau de scolarité, facteur clé de la mobilité sociale et de la sortie de la pauvreté.	La Première Nation offre à ses membres (gratuitement ou à titre onéreux) des services d'éducation de la petite enfance dans la réserve (O/N).	Communauté	Sans objet	Sans objet	La Première Nation offre-t-elle (gratuitement à titre onéreux) des services d'éducation de la petite enfance qui sont accessibles à ses membres, dans la réserve? (O/N).
a. Primaire		Le niveau de scolarité est important pour le bien-être de l'enfant, en particulier dans le contexte de sa trajectoire socio-économique. Les scores en littératie et en numératie nous indiquent comment l'enfant réussit à l'école et constituent un indicateur de son fonctionnement cognitif.	Pourcentage d'élèves du primaire de la Première Nation (dans la réserve) qui atteignent les objectifs provinciaux de numératie et de littératie.	Communauté	Sans objet	Sans objet	Taux d'élèves du primaire de la Première Nation qui ont atteint les objectifs provinciaux de numératie et de littératie.
b. Secondaire	Au niveau de la communauté	La plupart des écarts observés à 18 ans sont déjà présents à 5 ans. Les écarts ont tendance à se creuser plutôt qu'à s'amenuiser au fil du cheminement scolaire de l'enfant et permettent de prédire le degré de réussite scolaire et le	Pourcentage d'élèves du secondaire de la Première Nation (dans les réserves) qui atteignent les objectifs provinciaux de numératie et de littératie.	Communauté	Sans objet	Sans objet	Taux d'élèves du secondaire de la Première Nation qui ont atteint les objectifs provinciaux de numératie et de littératie.
Taux d'achèvement des études secondaires	Au niveau de la communauté	Le non-achèvement des études secondaires est relié à des taux plus élevés de dépendance à l'aide sociale et de criminalité. Des taux élevés de diplomation secondaire se traduisent par des revenus plus élevés, des pourcentages supérieurs d'accession à la propriété, de moindres taux de recours à l'aide sociale, et à un moindre nombre de naissances hors mariage et d'arrestations.	Pourcentage d'adolescents en âge de fréquenter l'école secondaire qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.	Statistique Canada, données du recensement	Sans objet	Sans objet	Taux d'adolescents en âge de fréquenter l'école secondaire qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Accès aux études postsecondaires	Au niveau de la communauté	Les enfants et les adolescents affichent des attitudes positives envers l'apprentissage et sont soutenus dans leur développement scolaire. Les taux d'emploi sont plus élevés chez les Autochtones qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires.	Pourcentage de membres de la Première Nation (dans la réserve) qui suivent actuellement des cours postsecondaires (en personne ou en ligne). De tels cours sont-ils disponibles? Sont-ils accessibles?	Communauté	Sans objet	Sans objet	Proportion de membres des Premières Nations qui suivent actuellement des cours de niveau postsecondaire.
Un logement sûr et convenable	Au niveau de la communauté	Les améliorations résidentielles reliées à l'amélioration de la santé incluent les rénovations, les déménagements et les travaux d'efficacité énergétique. Pour les enfants, les améliorations résidentielles sont associées à une diminution des taux de maladies respiratoires et des taux d'absentéisme scolaire, et pour les adultes, à des améliorations durables de la santé mentale.	Pourcentage de logements résidentiels de la Première Nation (dans la réserve) qui sont convenables.	Statistique Canada, données du recensement	Sans objet	Sans objet	Taux de logements de la Première Nation (dans la réserve) qui sont convenables
De l'eau salubre et en quantité suffisante, de la source au robinet	Au niveau de la communauté	L'accès à l'eau potable est largement reconnu comme une condition essentielle à la santé humaine, et le manque d'accès à une eau potable et à des services d'assainissement adéquats est une des plus grandes menaces qui pèsent sur les populations vulnérables de la planète. Une eau potable propre, accessible et durable est une nécessité fondamentale de la vie et est indispensable au respect des normes nationales et internationales de santé, de justice, d'égalité et de responsabilité.	Pourcentage de logements disposant de l'eau potable nécessaire aux activités quotidiennes habituelles (c.-à-d. non industrielles), de la source au robinet.	Communauté	Sans objet	Sans objet	Taux de logements dans la communauté des Premières Nations qui disposent de l'eau potable requise pour les activités quotidiennes courantes, de de la source au robinet.
Revenu de subsistance	Au niveau de la communauté	Les familles en situation de pauvreté chronique et persistante sont particulièrement vulnérables aux problèmes d'autosuffisance et peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour atteindre cet objectif. Chez de nombreux ménages des Premières Nations, les choix de vie peuvent être gravement compromis par le coût élevé des aliments, la faible disponibilité d'aliments sains, le faible revenu et/ou les coûts élevés du logement et du chauffage.	Utiliser la Mesure du panier de consommation nordique (MPC_N), qui reflète le coût de la vie dans le Nord.	Statistique Canada	Sans objet	Sans objet	Proportion de familles dans la communauté des Premières Nations qui vivent sous la MPC_N